

# PROJET PEDAGOGIQUE

**ACCUEIL EXTRASCOLAIRE**

**LES CAMINETOIS**

**2, PLACE DES MARRONNIERS 57420 CHEMINOT**

**07.50.54.97.70**

**DU 11 AU 29 JUILLET 2022**



## NOTE GÉNÉRALE

En accueil collectif de mineurs, à partir du cadre fixé par le projet éducatif, le directeur de l'accueil de mineurs élabore le projet pédagogique de fonctionnement.

Ce document est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et résulte d'une préparation collective avec l'ensemble de l'équipe en charge des dispositifs et de l'encadrement des enfants.

## Préambule

Le service extrascolaire , organisé par la communauté de communes du sud messin, est mis à disposition de la population dans les locaux spécifiques de la commune de Cheminot, pour les enfants de Cheminot et alentours

## Présentation de l'Accueil

### La structure

- Situation géographique Le périscolaire de Cheminot est situé 2, place des marronniers à Cheminot, dans le sud messin
- Locaux

Le bâtiment est situé à coté de l'école des Caminetois.

Le périscolaire peut accueillir qu'une vingtaine d'enfants, nous allons donc à l'espace caminetois (rue du château à environ 250m) quand les effectifs atteignent la capacité d'accueil requise.

PERISCOLAIRE	CENTRE SOCIO CULTUREL
1 cuisine	1cuisine
1salle d'activités	1salle de restauration
1cour	1salle d'activités
1toilettes PMR	1toilettes PMR
1petit toilettes	4urinoirs
2toilettes	2toilettes
2points d'eau	5points d'eau
bureau	local servant au stockage du matériel
local servant au stockage du matériel	local ménage

### **L'équipe**

Se compose :

*- D'une directrice et adjointe :*

Floquet Claudine et Alexia Schmisser

*- D'une équipe d'animateurs :*

- Julie Madert
- Gaël Robart
- Jeremy Schmisser

### **Missions :**

#### **La direction**

Garante du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Elle veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs (trices),

Elle gère les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget,

Elle est référent pour son équipe,

Elle anime des réunions et les organise,

Elle mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Elle donne les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités,

Elle joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,

Elle assure les relations avec les familles, avec les différents partenaires,

Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

#### **Les animateurs /animatrices Titulaires ou en cours de formation BAFA,**

Ils (elles) sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

S'occuper d'enfants est un engagement important, empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on accorde aux animateurs (trices) (Parents, élus et équipe de direction..)

Ils (elles) assurent la sécurité morale et psychoaffective de l'enfant

Ils (elles) sont garants de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel

Ils (elles) prennent en compte les besoins de l'enfant,

Ils (elles) sont à l'écoute de l'enfant pour assurer son bien-être, mais aussi pour entendre ses choix et recenser ses propositions,

Ils (elles) établissent et conduisent des projets d'activités (mercredis, périscolaire (matin et soir) dont ils (elles) se tiennent garant.

### **Ses obligations**

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible les points du projet pédagogique comme suit :

Vie sur l'accueil périscolaire :

Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique et verbale interdite)

Respecter les horaires (Prévenir le service et le directeur de l'accueil en cas d'absence ou de retard)

Justifier son absence par un document officiel

Porter une tenue vestimentaire décente

La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite,

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs et en présence des enfants

Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,

Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs (trices)

Respecter les consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie

Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

### **Démarche pédagogique :**

Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)

Élaborer et remettre à son directeur son projet d'animation

Mettre en œuvre les projets d'activités

Avoir préparé son activité à l'avance

Participer aux diverses activités de l'accueil

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance

### **- Publics accueillis**

Tous les enfants de 3 à 11ans

- L'accueil ouvre de 8h jusqu'à 17h30

Aucun enfant sans autorisation écrite ne pourra partir de la structure, toute personne venant le récupérer devra être inscrit sur le dossier d'inscription.

### **- Notre démarche pédagogique**

L'accueil donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente.

Les temps de loisirs participent à l'éducation des enfants et leur offre la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences. Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie. La vie en communauté est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

## **Accueil de l'enfant**

### **Le pointage :**

Il est réalisé à chaque début d'accueil

La directrice fournit les listings par semaine

### **Les fiches de renseignements :**

Les fiches de renseignements sont mises à jour régulièrement, ce qui permet à l'équipe périscolaire :

- D'avoir toutes les informations, même si un enfant vient de manière exceptionnelle.

- Les autorisations de diverses personnes pour récupérer l'enfant (sans cette fiche l'équipe d'animation ne peut laisser repartir l'enfant qu'avec le représentant légal de l'enfant). D'avoir les PAI (procédé d'accueil individualisé) afin de gérer au mieux les pathologies de certains enfants.

### **Le goûter**

Les goûters sont acheter par la directrice, hormis les enfants qui possèdent un P.A.I les parents fournissent le gouter

### **Infirmierie**

Dans la structure, l'équipe d'animation possède une trousse à pharmacie, un cahier de soins est mis a disposition afin de signaler et notifier tous les soins administrés à l'enfant avec certaines rubriques telles que: le nom et prénom de l'enfant, le nom de la personne ayant exécuté les soins, l'heure et la date, les soins administrés, les observations éventuelles

### **Handicap physique, moteur et sensoriel**

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontre la famille et nous verrons ensemble ce qui doit être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement. Nous apportons un regard aiguisé sur l'intégration des publics en situation de handicap. Il ne s'agit pas simplement de répondre aux

obligations instaurées par la loi du 11 février 2005 qui affirme le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination, quel que soit le handicap

Elle repose sur 3 principes fondamentaux :

- Garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie avec si nécessaire des compensations pour les conséquences de leur handicap
- Permettre leur participation effective à la vie sociale en assurant l'accessibilité
- Placer la personne handicapée au centre des dispositifs : passage d'une logique administrative une logique de service s'appuyant sur les besoins des personnes

Quelque soit le type d'handicap, la qualité des relations entre l'équipe et les familles d'enfants porteurs d'handicap et l'instauration d'un lien de confiance est indispensable

Il nous appartient de mettre en œuvre nos pratiques en respectant le rythme de chacun, l'autonomie dans le groupe en adaptant les espaces et en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque temps éducatif.

Au regard de ces contraintes, l'équipe s'ajuste en permanence. Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères, lui permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ces règles.

Grâce à l'expérimentation, l'enfant va se construire, exprimer sa personnalité et son potentiel. Faire du sport, créer, jouer, partager, découvrir, apprendre, les loisirs éducatifs et culturels sont essentiel à son développement.

Être à l'écoute de l'enfant, c'est aussi lui accorder le droit de ne rien faire, de rêver ou de se reposer au prix de devoir parfois modifier un programme d'animation. Chacun doit avoir sa place dans notre accueil et chacun s'enrichit au contact de l'autre, quel qu'il soit. Outre la proposition d'activités traditionnelles d'un accueil

-PAI : Un protocole peut être mis en place par la famille, le périscolaire celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueils, les rôles et les modalités d'intervention. il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de l'accueillir dans les meilleures conditions. Tout PAI ou demande d'administration de médicament doit résulter d'une ordonnance d'un médecin et d'une autorisation des parents permettant à l'équipe d'animation d'exécuter les consigne de l'ordonnance.

*Nous souhaitons:*

- Développer le partage et l'entraide entre les enfants,
- Être à l'écoute des goûts et aspirations de chacun,
- Fédérer les enfants autour d'un projet commun, qui peut être une activité culturelle, artistique, sportive... qui dépasse les différences.

## La famille

- Accueil pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel. Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils. Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations (hors covid), de temps de convivialité mais aussi dans la vie au quotidien de nos accueils. Enfin, elle contribue à l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques.

### - Communication

Affichage dans les locaux de l'accueil : Un espace d'informations dédié aux familles est disponible à l'accueil où sont affichés : Le règlement de la structure, Le projet éducatif, Le projet pédagogique le planning d'activités, le menu, les tarifs et le protocole sanitaire



## Objectifs pédagogiques

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN ŒUVRE
FAVORISER L'AUTONOMIE	<p>Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs</p> <p>Responsabiliser les enfants au quotidien en les impliquant sur les temps de vie quotidienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– En trouvant une organisation</li> <li>– En mettant en place des réunions de préparations</li> </ul> <p>Prendre en compte le rythme de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Être à l'écoute des besoins et des envies des enfants</li> <li>– Prendre en compte les besoins des plus grands et instaurer un dialogue</li> </ul>	<p>Un temps de choix dans l'activité</p> <p>Expressions des enfants (temps d'échanges mis en place)</p> <p>Adaptation du mobilier</p> <p>Aménagement des coins spécifiques ( coins calme, coin sieste... )</p>

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN ŒUVRE
FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	<p>Apprendre, à maîtriser et à exprimer ses émotions</p> <p>Savoir régler les conflits sans violence</p> <p>Apprendre à accepter les différences au quotidien : racisme, relation fille garçons, handicaps...</p> <p>Comprendre la nécessité et l'utilité des règles</p>	<p>Des temps d'expressions après le repas ou le goûter afin d'échanger sur la journée, les points positifs et négatifs, lecture de la boîte à idées</p> <p>Débat autour des discriminations</p> <p>Participation des enfants à l'élaboration des règles et à leur évolution quand cela est nécessaire</p>

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN ŒUVRE
FAVORISER LA DECOUVERTE D'ENVIRONNEMENT NOUVEAUX	<p>Permettre à l'enfant De découvrir différents milieux et d'environnement inconnus, de favoriser la prise d'initiative et d'autonomie</p>	<p>-sécuriser le cadre</p> <p>-inciter les enfants à la prise d'initiatives au niveau des activités et sorties proposées</p>



### *Moyens et projets d'activités mis en œuvre*

L'accueil de loisirs est un lieu de détente et de loisirs partagés. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages permettant à l'enfant de partager des moments de plaisirs et de détente avec d'autres enfants de son âge, un lieu d'apprentissage de la vie quotidienne, d'expression de soi au sein d'un groupe, d'expériences individuelles et collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu.

L'accueil périscolaire apporte à l'enfant un véritable bénéfice éducatif, en proposant multitudes expériences ludiques et sociales dans un environnement sécurisé et équipé pour l'accueil d'enfants. Cette année l'équipe d'animation a choisi plusieurs thèmes :

- Semaine 1 : Les caminetois font leur cirque
- Semaine 2 : Les caminetois au far West (sortie ARRY poney)
- Semaine 3 : Astérix et Obélix chez les caminetois (sortie Musée de la cour d'or atelier gaulois)

Tout au long des semaines les enfants découvriront un thème à travers des jeux collectifs et activités manuelles. Il permet aux enfants de découvrir la vie en société. Ces thèmes vont permettre aux enfants de découvrir, s'initier aux différentes techniques de cirque par une approche ludique, développer la créativité et l'expression. Apprendre à être à l'écoute de ses sens, d'observer, de se concentrer

Ces thèmes laissent libre court à l'imagination de l'équipe d'animation ainsi qu'à celle des enfants.

L'imaginaire est développé par la possibilité de créer, réalisé librement. L'utilisation d'éléments de récupération est privilégiée.

Ces projets d'activités seront basés sur différents type d'activités, tels que les activités manuelles, jeux d'expression, jeux d'imitation...

Pour réaliser ses objectifs nous avons décidé de moyens au cours d'une réunion hebdomadaire

## Organisation de la journée en centre de loisirs

8h : ouverture du périscolaire

8h-9h30: arrivée échelonnée des enfants, jeux libre, lecture, coloriages...

9h-30-9h45 : goûter

9h45-10h : récréation

10h-11h30 : activités (choix entre 2 activités proposées)

11h30-11h45 : récréation

11h45-12h : passage aux toilettes et désinfection des mains, mise en place de la table

12h-13h : lecture du menu et repas

13h-13h30 : débarrassage, passage aux toilettes

13h30-14h30 : sieste, temps calme pour les maternelles, temps calme pour les primaires

14h30-15h45 : activités

15h45-16h : passage aux toilettes, désinfection des mains

16h-16h30 : goûter et temps de bilan libre expression des enfants sur leur journée

16h30-17h : récréation

17h-17h30 : départ échelonné, jeux calme

Des pôles d'activités sont proposés aux enfants, ces derniers ont le choix d'y participer ou non. Les animateurs (trices) mettront en place différentes activités et se chargeront de la mise en place des ateliers

L'objectif est d'offrir un espace de choix aux enfants et s'assurer que les enfants participent à des activités qui leurs plaisent tout en favorisant les rencontres entre enfants.

Une alternance équilibrée est recherchée entre les activités manuelles, sportives, culturelles et d'expression. L'enfant doit pouvoir choisir son type d'activité, en créer. Découvrir le monde qui nous entoure c'est d'abord apprendre à regarder et à comprendre. Le contenu des activités doit permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et formes de loisirs.

Les activités doivent faire l'objet d'une préparation non négligeable (temps réunion et investissement personnel) pour qu'elles soient variées et pertinentes. Elles doivent développer l'esprit créatif de l'enfant, comme des activités artistiques (création d'objet en terre, création d'instrument de musique, de maquette, etc.) qui ont pour objectif de développer leur dextérité, l'écoute et la logique. Elles doivent développer l'esprit de groupe, comme les activités sportives (balle aux prisonniers, parcours d'obstacles, etc.) qui ont pour un objectifs de favoriser le respect de chacun, l'entraide, l'esprit d'équipe. Les animateurs (trices) doivent prévoir une fiche d'activité dont l'objectif premier est l'évolution. Dans chaque séance l'animateur doit faire évoluer la technique ou le contenu de l'activité. A la fin de la journée l'animateur se doit de reporter l'activité qu'il à mené sur le bilan mensuel prévu à cet effet.

Le goûter est fournis et compris dans le prix, c'est un moment festif et de partage où l'équipe doit être à l'écoute des enfants et doit transformer ce temps en échanges éducatifs (l'alimentation, le

goût, les saveurs, prendre la parole, se raconter...). L'équipe avec l'enfant veille au rangement de la table. À la suite des activités, les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains, puis se mettent à table. Les enfants goûteront dans des espaces propres et agréables aménagés selon les règles d'hygiène recommandées. Les régimes alimentaires médicaux sont inscrits pour qu'ils soient respectés. Le goûter se déroulera dans le calme, chaque animateur sera présent auprès des enfants pour que le goûter reste un moment privilégié durant lequel discussions et échanges seront engagés.

### **Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil**

A l'arrivée votre enfant est confié aux animatrices. A l'arrivée, les animatrices orientent et proposent différentes activités. Les animateurs aident l'enfant et présentent les activités.

Le soir, aucun enfant ne pourra partir seul de l'accueil si une feuille n'est pas remplie par les parents.

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant sur le formulaire dossier d'inscription prévue à cet effet et de nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

Tout retard sera facturé

### **Règles de vie**

Les règles de vie sont transmises le premier jour aux enfants et reformulées régulièrement afin de permettre aux enfants de se repérer, de savoir ce qui est permis de faire de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre du centre de loisirs. Les règles sont expliquées aux nouveaux arrivants.

Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique est interdite : « on apprend à vivre avec les autres sans se bousculer ni se chamailler ».
- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises : « on n'oublie les moqueries ici »
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil : « on laisse les sanitaires et les tables dans l'état ou on aimerait bien les retrouver ! »
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci : « on joue, on range »

### **La fonction sanitaire**

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigné, consolé, rassuré doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- L'animateur (trice) qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste s'il doit prévenir les pompiers. Il devra dans le même temps prévenir le parent concerné. - Un cahier de soins est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmerie.

-Les fiches de renseignements (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) , sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers.

## Évaluation

Méthode d'évaluation du projet pédagogique Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci-dessous :

### Les objectifs pédagogiques :

- Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel, hygiène
- Autonomie de l'enfant : repères des espaces, prise en charge de ses affaires, prise de parole, choix des activités.
- Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants
- Evolution des comportements, amélioration du langage, solidarité et initiatives
- Bien-être de l'enfant dans la structure,

### Les activités :

Conformes aux objectifs éducatifs et pédagogiques et selon le thème décidé en réunion d'équipe.

- Les moyens, la préparation, le déroulement, la qualité éducative
- Satisfaction des enfants.
- Quand et comment les activités ont-elles été choisies.
- Les temps de vie quotidienne sont-ils intégrés dans les activités.

### Le fonctionnement de la structure :

Programmation de réunions d'équipes : 1 réunion par semaine Ordre du jour et compte rendu de réunion ; rédaction de bilans : équipe, activités, évaluation des enfants, améliorations, initiatives.

### Évaluation des animateurs (trices) :

Les animateurs en fin d'année sont invités par la direction pour un bilan annuel qui questionnera l'animateur sur les actions menées sur l'année. La concordance avec les activités proposées, le thème et la diversité des activités.

### Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation s'effectuera quotidiennement auprès des enfants. Les enfants pourront s'exprimer sur la journée passée de façon collective.

Un indicateur de satisfaction de leur semaine sera de la couleur verte, si la semaine à été parfaite ; orange si la semaine à eu quelques remarques ; rouge si il y à quelque chose qui ne s'est pas bien passée et noire lorsque l'on convoque les parents

Ce vote permet d'améliorer nos projets et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre en cohérence avec nos valeurs éducatives

**Évaluation de la satisfaction des familles :**

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Sorties, arrivée / départ des enfants).

Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond t-il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés ?

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé par mails aux familles afin que nous puissions tous mettre en œuvre pour satisfaire tous les usagers (parents et enfants) avec les moyens mis en place.